

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze, le dix juillet à dix neuf heures le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de HENNON Jean-Louis, Maire

**Présents** : Messieurs HENNON Jean-Louis, DE SAINT LOUP Simon, ROBILLARD Georges, DECHILLY Michel, GAWLAS Laurent, MECEFFAH Maurice, PICHARD Christophe, LEFEVRE Hervé, THIRY Olivier Madame HENNON Corinne

**Absent excusé** : Monsieur GOY Armand

Membres en exercice : 11

Présents : 10 Votants : 10

Date de convocation : 2 juillet 2015 Date d'affichage : 2 juillet 2015

Monsieur PICHARD Christophe a été élu secrétaire

### **Ordre du jour** :

- Débat du PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable)
- Autorisation au Maire pour la vente des 3 terrains à bâtir
- Aménagement du préau demande de subvention
- Festivités des 13 et 14 juillet
- Repas de la commune
- Demande de devis à la SICAE pour la prolongation du réseau
- Questions diverses

## **ELABORATION DU PLU (DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE)**

Suivant l'article L123-9 du code de l'urbanisme, est présenté ce jour le PADD de la commune pour débat, en rappelant que chacun des conseillers municipaux a été destinataire du document PADD établi le 26 juin 2015 et étudié par le groupe de travail constitué pour l'élaboration du PLU.

Les orientations générales d'aménagement ainsi présentées et leur traduction cartographique, sont validées par l'ensemble des élus présents en tenant compte des modifications suivantes :

Rectifications apportées : réduction de l'emprise de la trame « Fonds de jardin à conserver » située au sud de la mairie.

Les orientations proposées recueillent un avis favorable à l'unanimité des membres présents

## **VENTE DE LA PARCELLE CADASTREE AB 212p PARTIE C**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une proposition d'achat, pour la parcelle cadastrée AB 212p partie C d'une contenance de 870 m<sup>2</sup>, de la part de Monsieur BUIRON Jean Philippe et de Mademoiselle RECCHIUTI Barbara d'un montant de 50 000 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et décide de vendre à Monsieur BUIRON Jean-Philippe et Mademoiselle RECCHIUTI Barbara la parcelle AB 212p partie C (870 m<sup>2</sup>) pour un montant de 50 000 euros.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces se référant à cette vente.

## **PROJET DE LOTISSEMENT DE MONSIEUR CABEZAS : AVIS DU CONSEIL**

Après avoir étudié le nouveau projet de lotissement de Monsieur Cabezas qui comprend la vente de 6 terrains à bâtir et la transformation de son local industriel en 15 duplex (cf courrier de Monsieur Cabezas joint) et compte tenu du manque de transparence dans l'évolution du projet de lotissement (18 terrains à bâtir) dont monsieur Cabezas a obtenu un permis d'aménager en 2009.

Considérant que les réseaux sont insuffisants (cf courrier de la Lyonnaise des Eaux ), une étude est en cours par la SICAE pour les réseaux électriques.

La commune étant en ce moment en train d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme, le projet d'Aménagement et de Développement Durable ayant été débattu et approuvé en séance du Conseil Municipal le 10 juillet 2015.

Considérant que la commune a fermé l'école du village et en regroupement scolaire avec 2 autres communes.

Le conseil municipal considère que la commune ne pourra pas supporter le doublement de sa population (ce qui résulterait d'un tel projet)

## **AMENAGEMENT DU PREAU : DEMANDE DE SUBVENTION**

Un devis pour l'aménagement du préau a été demandé, il est d'un montant de 10 800 euros HT, plus éventuellement l'achat de grilles et de vitrines qui pourrait être

intégré à la demande de subvention auprès de la Communauté de Communes du Plateau picard (qui subventionne à hauteur de 50%)

Il faut également étudier un moyen pour que la Maison d'accueil soit accessible aux personnes à mobilité réduite soit une rampe amovible en passant par la salle ou faire une entrée par le jardin.

### **DEMANDE DE DEVIS POUR LA PROLONGATION DU RESEAU POUR LE LOTISSEMENT**

Une demande de devis se effectuée auprès de la SICAE pour la réalisation des travaux de prolongation du réseau pour le lotissement.

### **FESTIVITES 13 ET 14 JUILLET**

13 juillet : défilé de lampion suivi du feu d'artifice et du verre de l'amitié

14 juillet : jeux sur la place pour tous

### **REPAS DE LA COMMUNE**

Le repas de la commune aura certainement lieu courant septembre (le 19)

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Les travaux d'éclairage public auront lieu courant septembre, les carrefours resteront éclairés la nuit. Les lumières de la rue et l'église resteront allumées jusque 22 heures.
- Il serait souhaitable de faire un règlement pour la cour de l'école afin de ne pas déranger la locataire